

INSTALLATIONS CLASSEES  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

**EXTENSION DE L'INSTALLATION  
DE COLLECTE ET DE TRANSIT DE  
DECHETS DE BMM  
À Isigny-le-Buat (50)**

**RESUME NON  
TECHNIQUE DE L'ETUDE  
D'INCIDENCE**

Ce dossier a été réalisé par le bureau d'études :

GAIA CONSEILS  
14 rue Pierre de Coubertin  
21000 DIJON  
Site internet : [www.gaia-conseils.fr](http://www.gaia-conseils.fr)



Personnel ayant participé à l'étude :

| Personnel de GAIA<br>CONSEILS | Qualification                                                                   | Domaine d'intervention           |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Rémi HALTER                   | Ingénieur environnement depuis 2021<br>Ingénieur chez GAIA CONSEILS depuis 2021 | Rédaction de l'étude<br>d'impact |
|                               |                                                                                 |                                  |

Pour le compte de :

BOULETS MEUBLES ET METAUX  
ZA de la route, 50540 ISIGNY LE BUAT  
Tél : 02.33.60.61.10  
Site internet : [www.bmm-recyclage.fr](http://www.bmm-recyclage.fr)

## 1. DESCRIPTION DU PROJET

Une nouvelle zone de 20 226 m<sup>2</sup> située au Sud-Sud-est du site dont BMM est propriétaire sera aménagée afin de permettre les changements suivants :

- Aménagement d'une zone dédiée aux déchets dangereux qui regroupe l'activité de collecte de DD par des particuliers, le stockage de batterie et l'adjonction d'une activité de collecte de DEEE.
- Aménagement du site projeté pour intégrer une activité d'entreposage, dépollution, démontage et découpage des déchets issus de bateaux de plaisance.
- Augmentation de la surface dédiée au transit, regroupement, stockage de métaux avec réorganisation du site et création d'une nouvelle zone de stockage sur le site projeté de 2040m<sup>2</sup>.
- Augmentation du volume de déchets non dangereux (papiers-cartons, ... ) à 90 m<sup>3</sup> avec aménagement d'une case de stockage sur le site projeté.
- Augmentation de la capacité autorisée pour la presse cisaille à 70 t/j en lien avec l'augmentation du stockage demandé dans le présent dossier.

## 2. DESCRIPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION

### 2.1. Localisation – abords du site

Le site de BMM est situé au sud-ouest de la commune d'Isigny le Buat, en bordure de la départementale 976.

Isigny le Buat se trouve en bordure de zone ICPE et seuls les hameaux de Vezins, des Biards, de Chalandrey et de la Vincendière se situent à l'intérieur du périmètre.



Figure 1 : Localisation du site

Les abords immédiats du site se présentent comme suit :



Figure 2 : Abords immédiats du site

Le site est bordé :

À l'Est, par un concessionnaire de machines agricoles, atelier de réparation de tracteur Normagri (1), puis par un atelier de réparation automobile Pelchat Automobile (2) ainsi qu'un bâtiment agricole (3) et des habitations (H).

Au nord, par des bureaux (4) et des habitations (H).

À l'ouest, par des habitations (H) et un élevage de vaches laitières, Dubreil Fernand Eugene (5).

Au sud par des champs de culture agricole. La 1ère habitation est située à 60 m au Nord-Est du site, de l'autre côté de la RD976.

## 2.2. Synthèse des enjeux

Pour chacun des compartiments étudiés au chapitre précédent, sont ici décrits les enjeux associés permettant ainsi d'appréhender les facteurs susceptibles d'être affectés par le projet. Le tableau suivant synthétise et hiérarchise les enjeux associés aux différentes thématiques de l'état actuel.

### Niveaux d'enjeu :

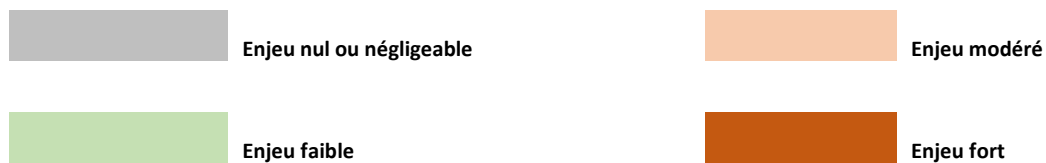


Tableau 1 : Synthèse des enjeux

| Thème                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Niveau |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <b>Milieu physique</b>   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |        |
| <b>Climat</b>            | La commune d'Isigny le Buat est localisée dans un secteur de climat océanique. Le climat océanique est caractérisé par des températures douces et une pluviométrie relativement abondante (en liaison avec les perturbations venant de l'Atlantique), répartie tout au long de l'année avec un léger maximum d'octobre à février Les enjeux climatiques sont peu significatifs au regard du site d'étude. |        |
| <b>Sol et sous-sol</b>   | Installation située sur une colline granitique du massif armoricain.<br>Pas de pollution des sols recensée sur le site ou à proximité de celui-ci.<br>Le site sera imperméabilisé<br>L'enjeu du milieu sol est faible                                                                                                                                                                                     |        |
| <b>Eaux Souterraines</b> | L'installation est située au-dessus de la masse d'eau souterraine du « Socle du bassin versant de la Sélune ». L'état qualitatif de cette masse d'eau est mauvais avec un objectif de bon état en 2027.<br>L'installation est située dans l'aire d'alimentation d'un captage d'eau potable mais pas dans son périmètre de protection rapprochée.<br>L'enjeu est modéré                                    |        |

|                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Eaux Superficielles</b>                    | L'installation est située au Nord et à l'Est de la Sélune et à 200m à l'Est de l'Isolant (affluent de la Sélune).<br>La présence potentielle de polluants réglementés dans les rejets classe également cet enjeu à Fort                                                                                                    |  |
| <b>Risques naturels</b>                       | L'installation n'est pas située dans une zone à risque inondation. La sismicité et le retrait-gonflement des argiles sont faibles.                                                                                                                                                                                         |  |
| <b>Milieu naturel</b>                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
| <b>Zonages réglementaires et d'inventaire</b> | Le centre ne se situe à proximité d'aucune zone à enjeu écologique                                                                                                                                                                                                                                                         |  |
| <b>Zones humides</b>                          | Pas de zones humides sur le site                                                                                                                                                                                                                                                                                           |  |
| <b>Habitats naturels</b>                      | Site industriel existant. L'extension du site va se faire sur une parcelle qui était dédiée à une activité agricole. L'enjeu sur les habitats naturels est faible                                                                                                                                                          |  |
| <b>Flore - Faune</b>                          | Site industriel existant. L'extension du site va se faire sur une parcelle qui était dédiée à une activité agricole. La flore et la faune ne présentent pas d'enjeu particulier.                                                                                                                                           |  |
| <b>Continuités écologiques</b>                | Site en dehors de tout corridor lié à la trame verte et bleue.                                                                                                                                                                                                                                                             |  |
| <b>Paysage et patrimoine</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
| <b>Paysage – Patrimoine - Archéologie</b>     | Le site est situé au sein d'une zone d'activité dans un environnement principalement industriel. Le site est déjà artificialisé.<br>Le centre ne se situe pas à proximité de sites inscrits ou classés.<br>Le paysage, le patrimoine et l'archéologie ne sont pas des enjeux significatifs.                                |  |
| <b>Milieu humain</b>                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
| <b>Population</b>                             | Le site est en zone faiblement urbanisée à vocation industrielle. La 1ère habitation est située environ 30 m au Nord du site. Le PLUi autorise les activités économiques, tertiaires, artisanales ou industrielles. Les dispositions du projet permettent de respecter les attentes du PLUi. L'enjeu est peu significatif. |  |
| <b>Voies de communication</b>                 | Le site est en zone industrielle, avec un trafic très dense. Le trafic engendré par le site de BMM a peu d'impact sur le trafic global, cet enjeu est considéré comme faible.                                                                                                                                              |  |
| <b>Réseaux</b>                                | Le site est raccordé aux réseaux communaux (électricité, eau potable, internet, assainissement). Pas d'enjeu particulier                                                                                                                                                                                                   |  |
| <b>Risques technologiques</b>                 | Aire d'étude non concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques.                                                                                                                                                                                                                                           |  |
| <b>Cadre de vie</b>                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
| <b>Ambiance sonore et vibrations</b>          | Le site est en zone industrielle, à proximité d'autres entreprises. La circulation des camions transportant les déchets est génératrice de bruit ainsi que les activités de broyage de ferrailles. L'enjeu est modéré.                                                                                                     |  |

|                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Air</b>                | Aucune population sensible n'est située à proximité. La sensibilité est « faible ».<br>Les émissions atmosphériques liées aux activités de l'installation sont principalement liées aux gaz d'échappement des camions et engins circulant et manœuvrant sur le site.<br>Les poussières générées par la manipulation des déchets sont de faibles quantités. La nature inerte de ces déchets exclut la présence d'odeurs L'enjeu est faible. |  |
| <b>Ambiance lumineuse</b> | Les émissions lumineuses de la zone d'étude sont principalement constituées par l'éclairage des entreprises (fin d'activité à 18h00)                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  |

### 3. SYNTHÈSE DES INCIDENCES ET MESURES ERC ASSOCIÉES

Le tableau suivant synthétise les incidences du projet sur toutes les thématiques présentées dans l'analyse de l'état actuel ainsi que les mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) correspondantes :

Tableau 2 : Synthèse des incidences et mesures ERC associées

| Thème               | Incidences                                                                                                                                                          |                           |        | Mesures ERC                                                                                                                                                                                                                                                                    | Incidences résiduelles |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
|                     | Description                                                                                                                                                         | Phase                     | Niveau | Description                                                                                                                                                                                                                                                                    | Niveau                 |
| Milieu physique     |                                                                                                                                                                     |                           |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                |                        |
| Climat              | Absence d'incidence sur le climat                                                                                                                                   | Travaux                   |        | /                                                                                                                                                                                                                                                                              |                        |
|                     | Trafic générant des GES (CO2) mais impact négligeable au regard du trafic de la zone                                                                                | Exploitation              |        | /                                                                                                                                                                                                                                                                              |                        |
| Sols, sous-sols     | Réalisation d'une dalle imperméable avec éventuels déblais / remblais de terres<br>Pas de travaux en profondeur                                                     | Travaux                   | Faible | Dispositifs préventifs de déversement d'hydrocarbures<br>Circulation minimale sur les espaces végétalisées                                                                                                                                                                     |                        |
|                     | Risque de fuites d'hydrocarbures des engins de chantier                                                                                                             | Travaux                   |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                |                        |
|                     | Imperméabilisation d'une partie du site.<br>Ruissellement des eaux pluviales sur les voiries et les déchets pouvant conduire à l'infiltration de pollution des sols | Exploitation              | Modéré | Maintien d'une partie végétalisée sur le site<br>Matière dangereuse stockée sur rétention et sur dalle étanche.<br>Collecte et traitement des eaux de ruissellement<br>Confinement des eaux d'extinction incendie dans des réserves étanche et dédiées                         | Faible                 |
| Eaux souterraines   | Pas de prélèvement dans les eaux souterraines et aucun forage prévu                                                                                                 | Travaux /<br>Exploitation |        | /                                                                                                                                                                                                                                                                              |                        |
| Eaux superficielles | Faible consommation d'eau sur le réseau d'eau potable pour un usage domestique                                                                                      | Exploitation              |        | /                                                                                                                                                                                                                                                                              |                        |
|                     | Eaux pluviales potentiellement polluées par ruissellement sur les voiries et les déchets<br>Les déchets de batteries sont abrités de la pluie                       | Exploitation              | Fort   | Collecte et traitement des eaux de ruissellement par séparateurs hydrocarbures<br>Analyses des rejets tous les 6 mois<br>Liquides polluants stockés sur rétention<br>Possibilité de mise en rétention en cas de déversement accidentel de polluants ou d'extinction d'incendie | Faible                 |

|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                        |        |                                                                                                                                         |        |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                        |        | Surveillance de l'encrassement des bassins et nettoyage si nécessaire                                                                   |        |
| Risques naturels                       | L'installation n'est pas située dans une zone à risque inondation. La sismicité et le retrait-gonflement des argiles sont faibles.                                                                                                                                                     | Travaux /Exploitation  |        | /                                                                                                                                       |        |
| <b>Milieu naturel</b>                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                        |        |                                                                                                                                         |        |
| Zonages réglementaires et d'inventaire | Le centre ne se situe à proximité d'aucune zone à enjeu écologique                                                                                                                                                                                                                     | /                      |        | /                                                                                                                                       |        |
| Zones humides                          | Pas de zones humides sur le site                                                                                                                                                                                                                                                       | /                      |        | /                                                                                                                                       |        |
| Milieus/habitats naturels              | Site industriel existant. L'extension du site va se faire sur une parcelle qui était dédiée à une activité agricole et qui sera partiellement imperméabilisée. Les habitats présents dans cet ancien espace agricole seront détruits mais cet espace ne présente pas d'habitat protégé | Travaux / Exploitation |        | Une partie du site sera maintenue végétalisée avec des essences locales et diversifiées afin d'offrir des habitats pour la faune locale |        |
| Flore - Faune                          | Site industriel existant. L'extension du site va se faire sur une parcelle qui était dédiée à une activité agricole.                                                                                                                                                                   | Travaux                | Modéré | Une partie du site sera maintenue végétalisée et sera préservée de toute activité.                                                      | Faible |
|                                        | Les travaux d'imperméabilisation impacteront la flore et la faune sur la surface à imperméabiliser.                                                                                                                                                                                    |                        |        | Les engins ne sont pas utilisés en-dehors des heures d'ouvertures notamment en période nocturne                                         |        |
|                                        | Le bruit généré par les travaux aura également un impact sur la faune située à proximité du site                                                                                                                                                                                       |                        |        |                                                                                                                                         |        |
|                                        | L'imperméabilisation d'une partie de cette parcelle conduira à la disparition d'une partie de la flore et de la faune locales. La faune et la flore locales ne présentent pas d'enjeu particulier.                                                                                     | Exploitation           | Modéré | Une partie du site sera maintenue végétalisée et sera préservée de toute activité.                                                      | Faible |
|                                        | Une partie du site sera maintenue végétalisée                                                                                                                                                                                                                                          |                        |        |                                                                                                                                         |        |

| Paysage et patrimoine     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                            |        |                                                                                                                   |        |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Paysage et patrimoine     | <p>Le site est situé au sein d'une zone d'activité dans un environnement principalement industriel. Le site est déjà artificialisé.</p> <p>Le centre ne se situe pas à proximité de sites inscrits ou classés.</p> <p>Le projet n'a pas d'impact significatif sur le paysage et le patrimoine</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Travaux /<br>Exploitation  |        | Une haie entoure la majeure partie de l'installation permettant de mieux intégrer l'installation dans le paysage. |        |
| Milieu humain             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                            |        |                                                                                                                   |        |
| Population                | <p>Le site est en zone faiblement urbanisée à vocation industrielle. La 1ère habitation est située environ 30 m au Nord du site. Le PLUi autorise les activités économiques, tertiaires, artisanales ou industrielles.</p> <p>Pas de population sensible à proximité du projet.</p> <p>Absence d'impact du projet sur la démographie</p>                                                                                                                                                                                                                                                       | Travaux et<br>exploitation |        | /                                                                                                                 |        |
| Voies de<br>communication | <p>Augmentation du trafic. Les travaux ne nécessiteront pas la fermeture de voies de circulation et aucune occupation temporaire de voirie ne devrait être nécessaire.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Travaux                    | Faible | /                                                                                                                 | Faible |
|                           | <p>L'installation est déjà en fonctionnement et génère déjà un trafic supplémentaire sur la route départementale voisine. La part de poids lourds engendrée par BMM est d'environ 1,3% du trafic total de poids lourds.</p> <p>Le projet augmentera le trafic mais pas de façon significative. En effet, l'extension du site permettra une meilleure gestion des stocks et de la production. Cette meilleure gestion de la production et l'augmentation des capacités de cisailage permettront une optimisation des transports qui ne devraient donc pas augmenter de façon significative.</p> | Exploitation               |        | /                                                                                                                 |        |
| Réseaux                   | <p>Le site est raccordé aux réseaux communaux.</p> <p>L'extension ne devrait pas modifier considérablement la consommation d'électricité, d'eau... et le rejet dans le réseau d'assainissement</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Travaux et<br>exploitation |        | /                                                                                                                 |        |
| Risques<br>technologiques | <p>Aire d'étude non concernée par un Plan de Prévention des Risques Technologiques.</p> <p>La seule installation à proximité directe est un atelier de réparation et de vente d'engins agricoles</p> <p>Le projet n'est pas impacté par les risques technologiques</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Travaux et<br>exploitation |        | /                                                                                                                 |        |

| Cadre de vie                  |                                                                                                                                               |                         |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |        |
|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Ambiance sonore et vibrations | Génération de bruits par les engins de chantier et éventuelle génération de vibration                                                         | Travaux                 | Modéré | Travaux évités le week-end et les jours fériés ainsi qu'en période nocturne (22h-7h)<br><br>Engins de chantier conformes aux normes en vigueur                                                                                                                                                        | Faible |
|                               | Génération de bruit par les engins et les camions                                                                                             | Exploitation            | Modéré | Utilisation de matériels conformes aux normes en vigueur<br>Fonctionnement uniquement pendant les périodes d'ouverture (hors période nocturne, samedi après-midi et dimanche)<br>Murs béton limitant la propagation du bruit<br>Mesures de bruit réalisées au démarrage du projet puis tous les 3 ans | Faible |
| Air                           | Emissions de gaz d'échappement par les engins de chantier<br>Envol de poussières lors des travaux                                             | Travaux                 | Modéré | Engins de chantier seront équipés de pots d'échappement avec filtre et respectant les normes en vigueur<br>Interdiction de brûlage sur le chantier<br>Vitesse limitée sur le chantier<br>Optimisation des trajets                                                                                     | Faible |
|                               | Emissions de gaz d'échappement par les engins et les camions<br>Faible envol de poussières possible                                           | Exploitation            | Faible | Engins et camions équipés de filtre et respectant les normes en vigueur<br>Brûlage interdit sur le site<br>Vitesse limitée sur l'installation<br>Optimisation des trajets<br>Voies de circulation enrobées pour éviter l'envol de poussières. Nettoyage régulier des voies de circulation             |        |
|                               | Emission possible de gaz frigorigènes lors de la dépollution des VHU                                                                          | Exploitation            | Faible | Procédure de dépollution des gaz frigorigènes évitant leur dégazage dans l'atmosphère.                                                                                                                                                                                                                |        |
| Ambiance lumineuse            | L'installation dispose de spots avec détection de mouvement.<br>En-dehors des périodes d'ouvertures, ils ne s'allument qu'en cas d'infraction | Travaux et exploitation |        | /                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |        |

## 4. REMISE EN ETAT DU SITE

Après cessation des activités sur le site, seuls demeureront les bâtiment vides, et les voiries extérieures.

Tous les matériels présents sur le site et tous les déchets seront évacués dès la cessation de l'activité. Tous les équipements et les matériels utilisés pour l'entretien du site seront évacués.

Aucune matière, aucun déchet, ni aucun produit, de quelque nature que ce soit ne restera stocké sur le site.

Le site ne sera grevé d'aucune servitude relative à l'exploitation des installations.

Tant que les bâtiments vides et les voiries extérieures demeurent présents, la société BMM s'assurera du bon fonctionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales en vérifiant annuellement leur état et en les curant si nécessaire. Les bons de curage seront tenus à la disposition du service des ICPE.

A l'issue de la période d'exploitation et après évacuation totale des déchets, matériels et produits nécessaires à cette exploitation, le site pourra être loué ou vendu pour une nouvelle activité compatible avec les usages autorisés par le PLUi.

La présence du bâtiment et les aménagements initiaux sont en effet adaptés en l'état ou avec des aménagements complémentaires à toute activité industrielle conforme au règlement de la zone.

BMM est propriétaire des parcelles qu'elle exploite et propose que le site soit remis dans un état compatible avec un usage industriel.

Une proposition d'usage futur industriel a été faite par courrier à la mairie d'Isigny-le-Buat le 15/10/2024. Cette dernière a validé cet usage futur.